

« Futurs énergétiques 2050 » : quand RTE dénature ses résultats

Communiqué SUD Energie

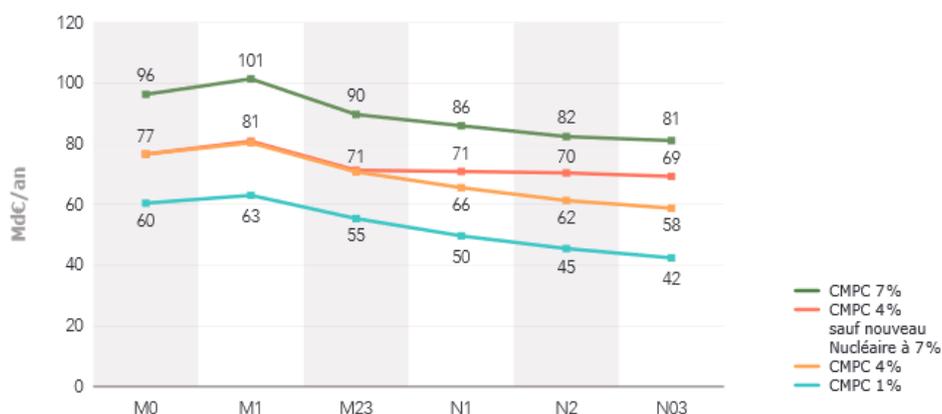
26 octobre 2021

La présentation qu'a faite RTE de ses « futurs énergétiques 2050 », insistant sur un écart de coût de 15% entre le scénario de référence nucléaire (N2) et le scénario de référence 100% renouvelable (M23), a conduit aux commentaires suivants : l'option nucléaire est la moins chère, il faut donc relancer la filière.

Ainsi, le premier enseignement du volet économique de la synthèse de RTE est le suivant : « *Construire de nouveaux réacteurs nucléaires est pertinent du point de vue économique [...]* »

Pourtant, comme le pointe le rapport complet (chapitre 11 p 510), « Pour une variation du taux annuel de rémunération du capital allant de 1 % à 7 %, le coût complet annuel varie de plus 35 Md€/an pour tous les scénarios, ordre de grandeur bien supérieur aux écarts dus aux proportions respectives de production renouvelable et de nucléaire ». Il est donc très étonnant que l'effet largement prépondérant du coût du capital, illustré par le graphe suivant extrait rapport, ne figure pas dans les enseignements de la synthèse (les coûts du scénario de référence N2 sont presque doublés quand le coût du capital passe de 1% à 7%).

Figure 11.36 Coûts annualisés des scénarios en 2060, en fonction du coût moyen pondéré du capital pour les acteurs du système électrique



Puisque l'Etat peut aujourd'hui se financer à moins de 1% alors que les acteurs privés réclament régulièrement 7%, ce résultat amène à conclure qu'un système public permet de fournir une électricité bien moins chère qu'un système de marché, quel que soit le mix énergétique retenu.

Par ailleurs, les évolutions constatées récemment sur les factures d'électricité (mais pas sur les coûts) conduisent à relativiser, et même à rendre négligeables un écart de 15% à horizon 2050 : +18% du tarif réglementé de vente entre août 2016 et août 2021 ⁽¹⁾, +de 70% depuis l'ouverture des marchés aux particuliers en 2007, et de nouvelles hausses annoncées pour les prochaines années (cf. [tribune](#) parue dans le monde sur hausse des prix).

C'est donc l'organisation du système électrique qui détermine essentiellement les factures. Le choix du mix énergétique devrait se baser sur des critères de faisabilité technique, d'impacts et de risques environnementaux, d'implication sociétale. Or ces aspects, très présents dans toute la phase de concertation des scénarios RTE, sont là aussi étrangement absents de la synthèse, avec une focalisation sur le volet économique sans en donner l'enseignement principal sur le coût du capital.

En particulier, le volet sobriété a été demandé par de nombreuses parties prenantes et longuement débattu dans les phases de concertation, mais n'apparaît que de manière très secondaire dans les résultats.

Enfin, reste la question des suites à donner à ces scénarios comme à ceux de l'association negaWatt et de l'Ademe : ils dessinent des choix de société différents, engagent l'avenir de tous. Pour nous, ils doivent donner lieu à un débat et à une décision démocratique.



(1) hors hausse des coûts des renouvelables financés directement par l'Etat